

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE EN ALSACE UN PREMIER SEMESTRE 2015 ENTRE INCERTITUDE ET REPRISE

203

AVRIL 2016

↖ ↗ ↘ ↙ ↕ ↔ ↠ ↡ ↢ ↣ ↤ ↥ ↦ ↧ ↨ ↩ ↪ ↫ ↬ ↭ ↮ ↯ ↰ ↱ ↲ ↳ ↴ ↵ ↶ ↷ ↸ ↹ ↺ ↻ ↼ ↽ ↾ ↿ ↺ ↻ ↼ ↽ ↾ ↿ ♂ ♀ ÉCONOMIE



Après huit années de crise en France, seuls l'Île-de-France et le sud (Aquitaine, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et PACA) ont réussi à retrouver leur niveau d'emploi marchand de 2007.

Mi-2015, la timide embellie observée au niveau national peine à se diffuser localement. Ainsi, lorsque la situation s'améliore en France, l'Alsace affiche une progression moindre, voire une stagnation.

Sur les six derniers mois, l'emploi salarié se stabilise, le taux de chômage diminue légèrement, le niveau des embauches résiste et l'intérim est plus fluctuant qu'au niveau national. Quant au taux de création d'établissements, l'Eurométropole se situe plutôt en fin de classement par rapport aux autres métropoles.

Cette publication est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.

L'emploi salarié alsacien

Légère reprise en France qui peine à se diffuser en Alsace

Après trois ans de tendance à la baisse, l'emploi salarié marchand affiche une légère croissance en France en 2015, avec 37 000 emplois gagnés sur les six premiers mois de l'année. Face à cette timide embellie au niveau national, l'emploi alsacien se stabilise au premier semestre 2015 par rapport à fin 2014. Cette tendance se vérifie dans les deux départements alsaciens.

Sur un an, l'emploi se contracte en Alsace de 0,4 %, soit une perte de près de 2 400 salariés. Il diminue de 0,2 % dans le Bas-Rhin (-770 postes) et de 0,8 % dans le Haut-Rhin (-1 610 emplois). L'emploi ne progresse que dans deux zones d'emploi : celles de Strasbourg (+340 emplois) et de Saint-Louis (+170).

Les grandes agglomérations alsaciennes catalysent les dynamiques et les contrastes : à l'exception de Strasbourg qui progresse, les zones d'emploi de Mulhouse, Colmar et Haguenau perdent respectivement 1 290, 490 et 390 emplois en un an.

Un grand perdant : le secteur de la construction

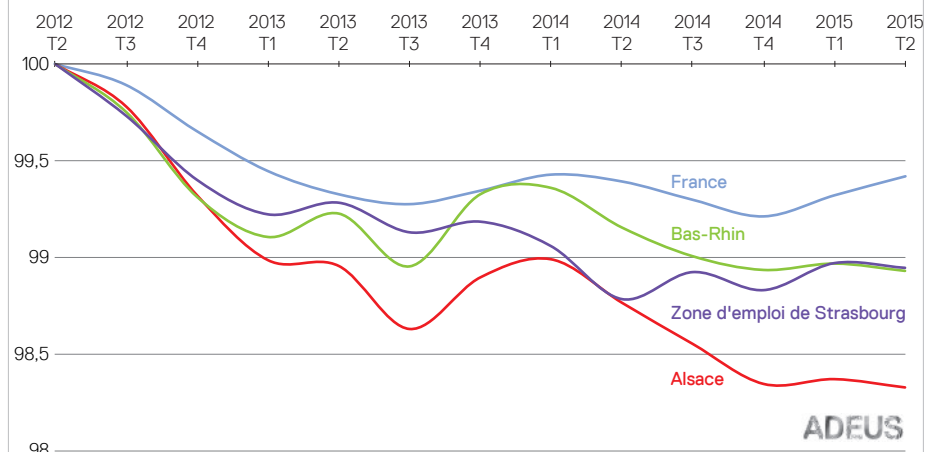
Sur un an, les tendances sectorielles sont comparables en Alsace et dans le Bas-Rhin :

- la construction, le commerce et l'industrie perdent des emplois ;
- les services (notamment dans l'action sociale et les activités informatiques) et l'hôtellerie-restauration en gagnent.

Au cours du premier semestre 2015, la construction et le commerce continuent à reculer. Mais, l'industrie progresse dans le Bas-Rhin.

Dans la zone d'emploi strasbourgeoise, si la construction poursuit sa baisse (-5,9 % de ses effectifs en un an, soit 800 emplois perdus), l'emploi industriel affiche une légère reprise pour le deuxième trimestre consécutif. Les services et l'hôtellerie/restauration continuent leur progression, avec respectivement +0,8 % (940 emplois) et +2,2 % (260 emplois).

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ (BASE 100 : T2 2012)



Source : URSSAF, données CVS

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ

	Emploi salarié juin 2015	Evolution semestrielle		Evolution annuelle	
		en nombre	en %	en nombre	en %
Zone d'emploi de Strasbourg	206 301	241	0,1 %	338	0,2 %
Bas-Rhin	338 260	-17	0,0 %	-769	-0,2 %
Haut-Rhin	194 648	-82	0,0 %	-1 611	-0,8 %
Alsace	532 908	-99	0,0 %	-2 380	-0,4 %
France	17 780 797	37 145	0,2 %	4 772	0,0 %

Source : URSSAF 2015, données CVS

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PAR SECTEUR

	Zone d'emploi de Strasbourg			Bas-Rhin			Alsace		
	Emploi 2015 T2	2014 T4-2015 T2	2014 T2-2015 T2	Emploi 2015 T2	2014 T4-2015 T2	2014 T2-2015 T2	Emploi 2015 T2	2014 T4-2015 T2	2014 T2-2015 T2
Industrie	26 378	200	119	75 024	236	-133	124 380	-283	-797
BTP	12 680	-456	-800	24 755	-992	-1 489	40 744	-1 263	-2 221
Commerce	37 322	-246	-10	60 223	-251	-209	94 629	-299	-797
HCR	12 115	54	262	19 021	146	506	30 547	243	665
Autres services	111 895	514	936	145 755	513	897	221 866	697	832

Source : URSSAF, données CVS

Le chômage

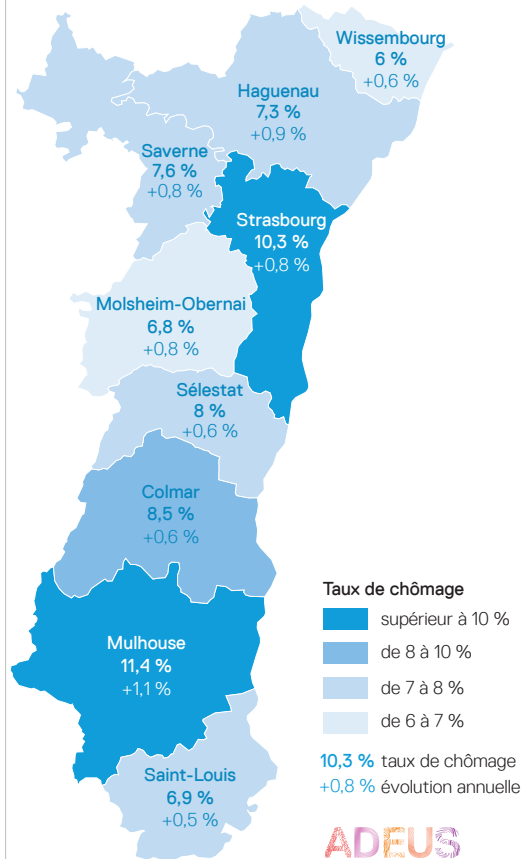
Des taux de chômage en léger recul par rapport au semestre précédent

L'Alsace affiche, au deuxième trimestre 2015, un taux de chômage de 9,2 %, contre 10 % en France métropolitaine. Longtemps région modèle en matière de chômage avec 4 points d'écart par rapport au territoire national dans la fin des années 1990, elle parvient aujourd'hui à conserver un écart favorable d'environ 0,8 point. Elle se situe au sixième rang des régions aux taux les plus bas, au même niveau que la Bourgogne et la Basse-Normandie.

Après une forte croissance en 2014 et un niveau record, le taux de chômage diminue légèrement au premier semestre 2015 sur tous les territoires.

Le Haut-Rhin, longtemps plus favorisé par ce phénomène que le Bas-Rhin, a aujourd'hui un taux de chômage de 9,8 %, proche du taux national. Quant au Bas-Rhin, avec 8,8 % de ses actifs au chômage, il se positionne au 25ème rang des départements aux taux les plus bas.

TAUX DE CHÔMAGE PAR ZONE D'EMPLOI AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2015 ET ÉVOLUTION ANNUELLE



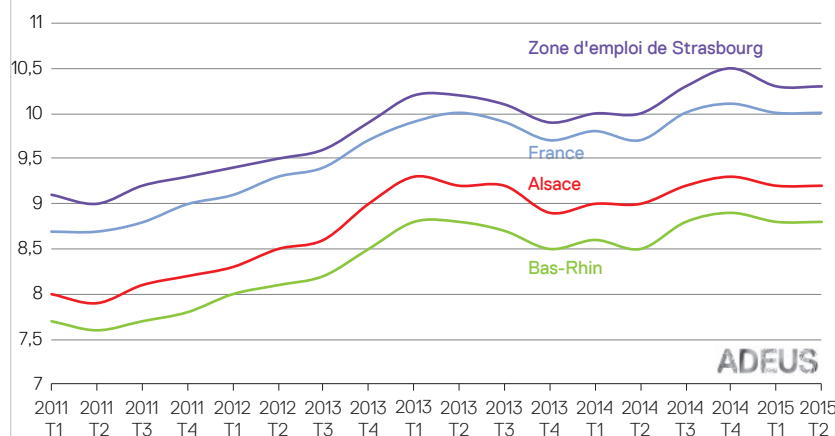
Source : INSEE, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisés

TAUX DE CHÔMAGE AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2015 ET ÉVOLUTION

	Zone d'emploi de Strasbourg	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Alsace	France métropolitaine
Taux de chômage	10,3 %	8,8 %	9,8 %	9,2 %	10 %
Evolution semestrielle	-0,1	-0,2	-0,1	-0,1	-0,2
Evolution annuelle	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3

Source : INSEE, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisés

TAUX DE CHÔMAGE TRIMESTRIEL 2011-2015 (EN %)



Source : INSEE, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisés

LES CHIFFRES DU CHÔMAGE, DEUX MÉTHODES :

- L'INSEE définit un **nombre de chômeurs** et un **taux de chômage** à partir de l'Enquête Emploi, réalisée tous les trimestres à partir d'un échantillon représentatif de la population française. La définition retenue est celle du Bureau International du Travail (BIT). Les chômeurs sont des actifs, c'est-à-dire des personnes en âge de travailler (15-64 ans), qui veulent travailler et qui recherchent un emploi. Le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs au sens du BIT à la population active.
- Pôle Emploi définit un nombre de **demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)**. Ce nombre est déterminé conjointement par Pôle Emploi et la DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques) à partir des listes administratives des inscrits à Pôle Emploi. Les DEFM de catégories A, B ou C sont des personnes inscrites à Pôle Emploi et tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi (A) ou ayant exercé une activité réduite courte (B) ou longue (C). La notion de DEFM de catégorie A est la plus proche du chômeur au sens du BIT.

Source : OREF Alsace, Facile à comprendre n° 1

Les zones d'emploi de Strasbourg et Mulhouse, avec un taux de chômage respectif de 10,3 et 11,5 %, figurent parmi les métropoles françaises à taux de chômage élevé.

Une progression ininterrompue du nombre de demandeurs d'emploi depuis 7 ans...

Fin juin 2015, l'Alsace compte 95 000 demandeurs d'emploi de catégorie A et 145 000 demandeurs de catégories ABC. La métropole strasbourgeoise concentre près de 45 000 demandeurs d'emploi en recherche active, soit 31 % des demandeurs d'emploi de la région, alors qu'elle ne comptabilise que 25 % de sa population active.

Depuis quinze ans, la progression du nombre de demandeurs d'emploi est nettement plus marquée dans la région qu'en France. Ainsi, les demandeurs de catégories ABC ont plus que doublé dans la région depuis 2001, alors qu'ils n'ont progressé « que » de 60 % en France.

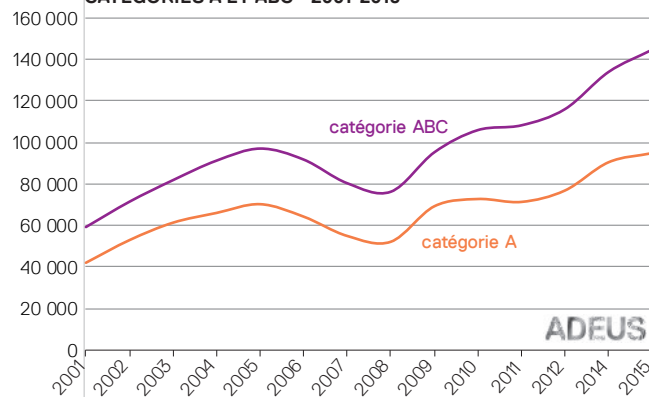
Depuis 2008, cette hausse est ininterrompue dans tous les territoires d'analyse.

TAUX DE CHÔMAGE DANS LES PRINCIPALES ZONES D'EMPLOI FRANÇAISES ET ALSACIENNES, AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2015

Zones d'emploi	Taux de chômage
Rennes	8,0 %
Grenoble	8,3 %
Nantes	8,5 %
Paris	8,9 %
Brest	9,1 %
Lyon	9,3 %
Bordeaux	10,1 %
Strasbourg	10,3 %
Toulouse	10,4 %
Rouen	10,7 %
Nice	10,7 %
Lille	10,9 %
Mulhouse	11,5 %
Marseille-Aubagne	12,8 %
Montpellier	13,4 %

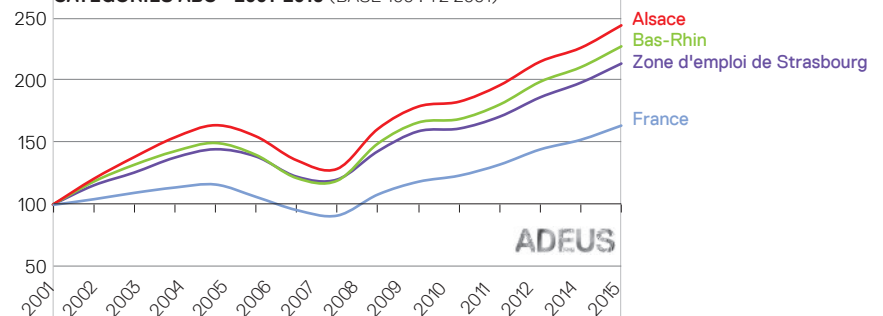
Source : INSEE, taux de chômage localisés par zone d'emploi, mise à jour janvier 2016

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN ALSACE CATÉGORIES A ET ABC - 2001-2015



Source : STMT, Pôle Emploi - Dares - données brutes au deuxième trimestre

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI CATÉGORIES ABC - 2001-2015 (BASE 100 : T2 2001)



Source : STMT, Pôle Emploi - Dares - données brutes au deuxième trimestre

... qui concerne principalement les chômeurs de longue durée et les seniors

Toutes les catégories de DEFM progressent : +89 % en Alsace entre 2008 et 2015. Mais les jeunes, par exemple, sont moins concernés par cette hausse (+62 % sur 7 ans) que les plus de 50 ans (+181 %) et les chômeurs de plus d'un an (+210 %).

Les moins de 25 ans représentent aujourd'hui 14 % des demandeurs d'emploi, contre 17 % en 2008.

Par contre, le chômage de longue durée et celui des seniors sont de plus en plus présents puisqu'ils représentent aujourd'hui respectivement 44 % des inscrits à Pôle Emploi en Alsace (contre 27 % en 2008) et 23 % (contre 16 % en 2008).

Ces proportions sont très comparables à celles observées au niveau national.

Dans la zone d'emploi de Strasbourg, la part des plus de 50 ans y est légèrement inférieure (20 %) au profit des 25-49 ans (66 %).

... malgré un repli sur les six derniers mois

Sur un an, le nombre d'inscrits à Pôle Emploi continue de progresser en Alsace et en France. Cette hausse est de l'ordre de 4 à 5 % pour les DEFM de catégorie A et de 7 à 8 % pour les DEFM de catégories ABC. En Alsace, toutes les zones d'emploi sont concernées par cette progression.

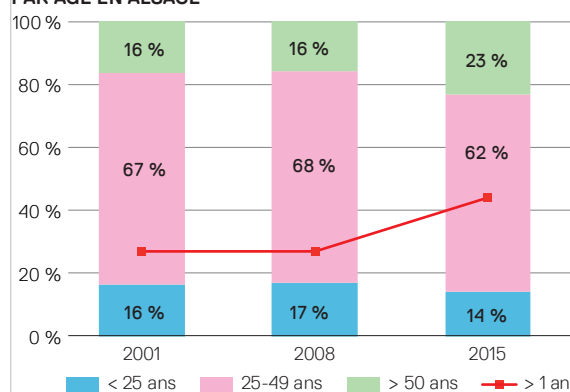
Sur six mois, les DEFM de catégorie A diminuent sur tous les territoires observés. Les DEFM de catégories ABC continuent toutefois à progresser en Alsace, alors qu'elles diminuent en France.

EVOLUTION DES DEFM PAR CATÉGORIE ENTRE 2008 ET 2015

	Bas-Rhin	Alsace	France métropolitaine
< 25 ans	71 %	62 %	57 %
25-49 ans	76 %	75 %	65 %
> 50 ans	178 %	181 %	155 %
Total	91 %	89 %	79 %
> 1 an	214 %	210 %	144 %

Source : STMT, Pôle Emploi - Dares - données brutes au deuxième trimestre

DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIES ABC PAR ÂGE EN ALSACE



Source : STMT, Pôle Emploi - Dares - données brutes au deuxième trimestre

DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIES A ET ABC

	Catégorie A			Catégories ABC		
	Juin 2015	Evolution semestrielle	Evolution annuelle	Juin 2015	Evolution semestrielle	Evolution annuelle
Eurométropole				44 985	0,7 %	7,8 %
Zone d'emploi de Strasbourg	34 270	-0,3 %	5,5 %	50 510	0,6 %	7,8 %
Zone d'emploi de Mulhouse	25 000	-4,8 %	3,8 %	36 730	-0,3 %	7,8 %
Bas-Rhin	55 100	-2,3 %	5,4 %	85 400	0,4 %	8,0 %
Alsace	94 900	-3,3 %	4,9 %	144 700	0,2 %	8,0 %
France métropolitaine	3 337 800	-6,1 %	4,4 %	5 227 600	-1,2 %	7,5 %

Source : STMT, Pôle Emploi - Dares - données brutes

Les recrutements

Une stagnation des embauches

Le niveau des embauches, à la hausse au niveau national, stagne en Alsace entre juin 2014 et juin 2015. Il décline même légèrement dans la zone d'emploi de Strasbourg.

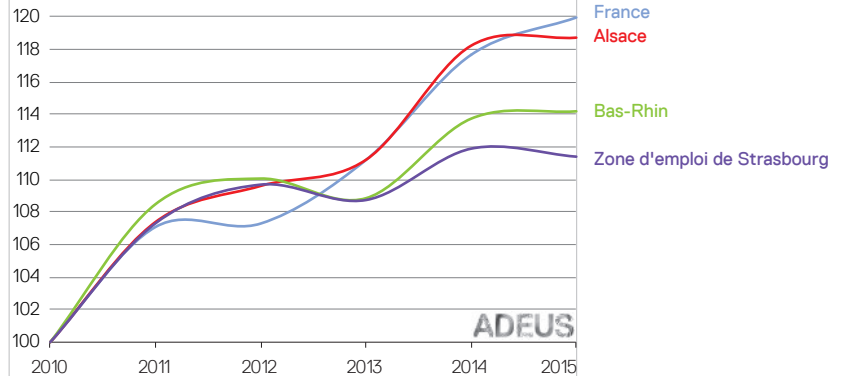
Dans la région, près de 115 000 nouvelles embauches ont été enregistrées au deuxième trimestre 2015. 58 % concernent le secteur des services et 67 % sont des CDD de courte durée.

Depuis 2010, c'est l'hôtellerie/restauration qui a connu la plus forte progression relative en Alsace.

Malgré la prééminence des recrutements en CDD courts (inférieurs à un mois), les embauches en CDD longs augmentent sur un an dans la région : +3,8 % en Alsace et +5,4 % dans la zone d'emploi de Strasbourg.

Le nombre des embauches en CDI continue à baisser dans la région et dans la zone d'emploi strasbourgeoise.

ÉVOLUTION DES DÉCLARATIONS D'EMBAUCHE ENTRE 2010 ET 2015 (BASE 100 : T2 2010)



Source : URSSAF, données brutes au deuxième trimestre

LES DÉCLARATIONS D'EMBAUCHE EN ALSACE

	2010	2014	2015	Part en 2015	Évolution	
					2014-2015	2010-2015
Total	96 757	114 383	114 862	-	0,4 %	18,7 %
CDI	17 140	17 570	16 623	14 %	-5,4 %	-3,0 %
CDD longs	21 262	20 627	21 405	19 %	3,8 %	0,7 %
CDD courts	58 355	76 186	76 834	67 %	0,9 %	31,7 %
Industrie	5 087	5 202	5 207	5 %	0,1 %	2,4 %
BTP	4 152	3 921	3 687	3 %	-6,0 %	-11,2 %
Commerce	12 573	14 450	14 341	12 %	-0,8 %	14,1 %
HCR	18 979	24 969	25 364	22 %	1,6 %	33,6 %
Services	55 966	65 841	66 263	58 %	0,6 %	18,4 %

Source : URSSAF, données brutes au deuxième trimestre

LES DÉCLARATIONS D'EMBAUCHE DANS LA ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG

	2010	2014	2015	Part en 2015	Évolution	
					2014-2015	2010-2015
Total	49 590	55 486	55 242	-	-0,4 %	11,4 %
CDI	7 657	7 495	7 256	13 %	-3,2 %	-5,2 %
CDD longs	8 968	7 578	7 987	14 %	5,4 %	-10,9 %
CDD courts	32 965	40 413	39 999	72 %	-1,0 %	21,3 %
Industrie	1 362	1 368	1 346	2 %	-1,6 %	-1,2 %
BTP	1 345	1 271	1 261	2 %	-0,8 %	-6,2 %
Commerce	5 125	5 735	5 598	10 %	-2,4 %	9,2 %
HCR	10 705	12 246	12 271	22 %	0,2 %	14,6 %
Services	31 053	34 866	34 766	63 %	-0,3 %	12,0 %

Source : URSSAF, données brutes au deuxième trimestre

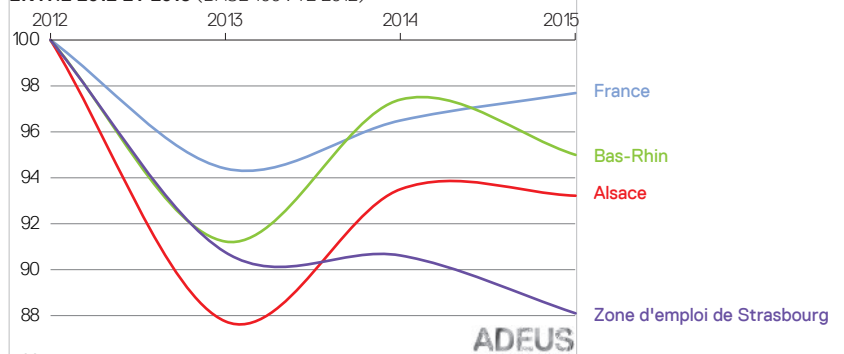
La volatilité de l'intérim en Alsace

Après une forte baisse en 2013, l'emploi intérimaire est reparti à la hausse en France.

Par contre, en Alsace, cet emploi est plus fluctuant. En progression en 2014, il diminue à nouveau légèrement en 2015. La région compte 20 700 intérimaires en juin 2015, soit une soixantaine d'emplois perdus en un an et 1 500 en trois ans.

La zone d'emploi de Strasbourg regroupe quant à elle 5 900 intérimaires en 2015 et n'affiche aucun rebond : -170 postes en un an et -800 postes sur trois ans.

ÉVOLUTION DES EMPLOIS INTÉRIMAIRES ENTRE 2012 ET 2015 (BASE 100 : T2 2012)



Source : URSSAF, données brutes au deuxième trimestre

Le tissu économique

Une progression du stock d'établissements malgré le ralentissement des créations

Les dynamiques de l'emploi sont mécaniquement liées à celles du tissu économique. Le nombre d'établissements de l'Eurométropole continue de progresser, mais la dynamique des créations a ralenti sur les cinq dernières années. Ainsi, le taux de création d'établissements, dopé par la création du statut d'auto-entrepreneur, est passé de 17 % en 2009 dans l'Eurométropole à 14,8 % en 2013 et 13,7 % en 2014.

À l'échelle des principales agglomérations du Grand-Est, l'Eurométropole présente la plus forte progression de son stock d'établissements sur les cinq dernières années, mais avec un taux de création similaire à celles-ci.

Comparée aux autres métropoles françaises, Strasbourg se place en milieu de classement en termes de progression du parc de 2009 à 2014, mais dans les dernières places concernant le taux de création.

Plus de six établissements sur dix sans salariés

Faisant face au ralentissement de l'emploi salarié, le nombre d'établissements alsaciens sans salariés a augmenté de près de 50 % depuis 2009, contre seulement 3 % pour les établissements employeurs. Désormais, plus de 60 % des établissements ne comptent aucun salarié, soit près de 9 points de plus qu'en 2009.

LES ÉTABLISSEMENTS DE L'EUROMÉTROPOLE PAR RAPPORT AUX AUTRES MÉTROPOLES DU GRAND-EST...

Métropole	Évolution du stock 2009-2014	Taux de création 2014
Strasbourg	27,7 %	13,7 %
Mulhouse	23,9 %	14,1 %
Metz	24,1 %	13,7 %
Nancy	19,0 %	13,5 %
Reims	18,4 %	14,0 %

... ET EN FRANCE

Métropole	Évolution du stock 2009-2014	Taux de création 2014
Montpellier	35,7 %	16,7 %
Bordeaux	31,1 %	17,3 %
Lille	30,8 %	14,6 %
Aix-en-Provence	30,7 %	13,9 %
Nantes	29,7 %	15,6 %
Lyon	28,9 %	16,2 %
Rennes	28,7 %	14,0 %
Strasbourg	27,7 %	13,7 %
Marseille	25,5 %	13,8 %
Toulouse	24,2 %	16,0 %
Nice	22,2 %	14,4 %
Grenoble	21,8 %	15,3 %
Brest	19,5 %	13,0 %
Rouen	18,4 %	14,2 %

Source : INSEE, SIRENE Démographie des établissements, 2009-2014 (champ marchand non agricole)

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS PAR TAILLE EN 2014 ET POIDS DANS LE STOCK TOTAL EN 2009 ET 2014

Tranche d'effectif salarié	Eurométropole			Bas-Rhin			Alsace		
	2014	Part en 2009	Part en 2014	2014	Part en 2009	Part en 2014	2014	Part en 2009	Part en 2014
0 salarié	22 110	55,9 %	63,7 %	44 907	55,0 %	63,6 %	71 457	54,3 %	63,2 %
1 à 9 salariés	9 990	34,8 %	28,8 %	20 619	36,0 %	29,2 %	33 430	36,7 %	29,6 %
10 à 50 salariés	2 119	7,7 %	6,1 %	4 179	7,5 %	5,9 %	6 743	7,5 %	6,0 %
50 salariés et +	485	1,6 %	1,4 %	880	1,5 %	1,3 %	1 374	1,5 %	1,2 %
Ensemble	34 704	100,0 %	100,0 %	70 585	100,0 %	100,0 %	113 004	100,0 %	100,0 %

Source : INSEE, SIRENE Démographie des établissements, 2009-2014 (champ marchand non agricole)

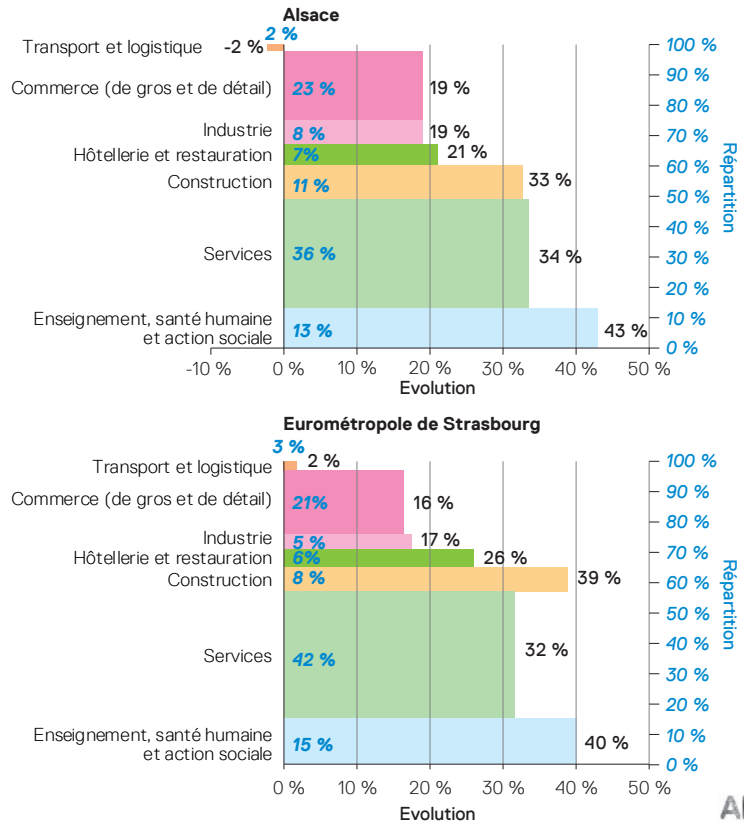
30 % d'établissements supplémentaires en cinq ans

En 2014, l'Eurométropole compte 34 700 établissements, soit la moitié des établissements du département et 30 % des établissements alsaciens. 60 % d'entre eux sont implantés à Strasbourg. Le parc d'établissements a progressé de près de 30 % en cinq ans.

La répartition sectorielle du tissu économique montre une plus forte concentration des services dans l'Eurométropole et une moindre représentation de l'industrie et de la construction, majoritairement situées dans le reste du département. L'industrie strasbourgeoise a néanmoins progressé de plus de 20 % en cinq ans en termes d'établissements, soit davantage que dans le reste de l'Eurométropole.

Le secteur des services présente une forte croissance, avec près de 3 500 établissements supplémentaires en cinq ans pour l'Eurométropole. 30 % de ces établissements relèvent d'activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, de contrôle et d'analyses techniques. Le secteur de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale gagne également près de 1 500 établissements. S'il s'affaiblit en termes d'emplois, le secteur de la construction se montre plus dynamique sur le territoire de l'Eurométropole en termes d'établissements, et plus particulièrement à Strasbourg, que dans le reste du Bas-Rhin ou de l'Alsace. A l'inverse, le secteur des transports et de la logistique tend à se contracter en Alsace, à l'exception de l'Eurométropole hors Strasbourg.

RÉPARTITION SECTORIELLE DES ÉTABLISSEMENTS EN 2014 ET ÉVOLUTION 2009-2014



Source : INSEE, SIRÈNE Démographie des établissements, 2009-2014 (champ marchand non agricole)



Conclusion

Après une année 2014 difficile, l'Alsace voit ses effectifs dans le secteur marchand à la mi-2015 se stabiliser. Toutefois, avec 533 000 emplois en juin 2015, elle est bien en-deçà des niveaux affichés avant la crise (25 000 emplois perdus depuis mi-2008). Les secteurs les plus dynamiques en termes d'emploi et d'embauches dans la région sont les services et l'hôtellerie-restauration.

Alors que l'industrie reprend du souffle dans le Bas-Rhin, le grand perdant reste la construction. Parallèlement, le taux de chômage et les DEFM de catégorie A diminuent légèrement sur six mois.

L'Alsace entame ainsi le deuxième semestre de 2015 dans une conjoncture qui reste marquée par l'incertitude.



L'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale**
 Validation : **Yves Gendron, Directeur général adjoint**
 Équipe projet : **Fabienne Vigneron (chef de projet), Diego Cortés (responsable de livrable), Christel Estragnat, Nathalie Griebel, Stéphanie Martin**
 PTP 2015 - N° projet : **1.3.4.5**
 Photo et mise en page : **Jean Isenmann**
 © ADEUS - Numéro ISSN 2109-0149
 Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org